

note n°18/2014

16 décembre 2014

Général (cr) Olivier Paulus

FONDATION
pour la RECHERCHE
STRATÉGIQUE

De l'amphibie dans les actions fluviales et côtières ou le concept de *Riverine*¹

Résumé

La France, aux côtés de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas, œuvre depuis près d'une décennie dans le cadre de *The European Amphibious Initiative* pour disposer au niveau européen d'une force amphibie. Dans cette perspective les armées françaises se sont dotées d'un cadre d'emploi avec la diffusion d'une publication interarmées dont la dernière édition date de 2011 (amendée en 2013). Celle-ci prend en compte les concepts et les doctrines de l'OTAN et de l'UE. Les opérations amphibies françaises sont caractérisées par la capacité à entrer en premier sur une côte non aménagée et, si nécessaire, dans un cadre interallié ou multinational. A ce titre la France a cherché à disposer d'une capacité stratégique reconnue.

Abstract

France, the UK, Spain, Italy and the Netherlands have developed a fruitful cooperation within the framework of The European Amphibious Initiative in order to acquire amphibious capacities at the European level. On their side, the French have promulgated in 2011 a joint publication on amphibious operations (modified in 2013). In practical terms the aim of the French is to be able to enter first on a theatre through amphibious operations either by or in a multinational framework. Such capability is built on the set up of potent amphibious capacities.



1. Terme anglo-saxon recouvrant ces actions fluviales et côtières.

Dans la nuit du 30 au 31 mai 1951, le lieutenant Bernard de Lattre de Tassigny, fils unique du général Jean de Lattre de Tassigny, Haut commissaire et commandant en chef pour l'Indochine², est tué à la tête de son escadron du 1^{er} régiment de chasseurs, en défendant héroïquement le piton Ouest du rocher de Ninh Binh sur le bord du fleuve Le Day dans le delta du Tonkin face aux assauts répétés de la division vietminh 308.

Présente tout au long de cette bataille, une des Dinassaut³ du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO) apporte, à partir du fleuve, son appui par ses armements de bord, sa capacité à renseigner et à transporter des unités et de la logistique.

Cette même nuit, l'adjudant Roger Vandenberghe⁴ reçoit l'ordre de porter secours et de dégager l'escadron. La seule voie possible passe par Le Day. La route est coupée et solidement verrouillée par les combattants vietminh. Les LCT⁵ de la Dinassaut embarquent le commando Vandenberghe entre Giam Khan et Ninh Binh et, en évitant les berges où sont tapis les Viets, mettent à terre au pied du rocher en quelques minutes les cent vingt hommes du commando qui aussitôt donnent l'assaut.

Ce fait de guerre rappelle que tout au long de la Guerre d'Indochine française la dimension amphibie côtière et fluviale des combats, associant étroitement marins, terriens et aviateurs du CEFEO, fut une constante du champ de bataille et du théâtre d'opérations afin de maintenir libre d'accès les principaux cours d'eau et de conduire des actions amphibies, mais aussi pour disposer en permanence d'engins de transport amphibies pour satisfaire aux besoins logistiques des unités implantées dans les deltas.

Alors même que la France, aux côtés de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, de l'Italie et

des Pays-Bas, œuvre depuis près d'une décennie pour disposer au niveau européen, après avoir conceptualisé les opérations amphibies, d'une force amphibie sous l'appellation de *The European Amphibious Initiative (IAE)*⁶, il apparaît aujourd'hui nettement que l'aspect côtier, et surtout fluvial, reste le parent pauvre de ces opérations amphibies dont la nécessité, tout comme la pertinence, avaient été si opportunément soulignées et éprouvées par le CEFEO.

Les documents français dédiés aux opérations amphibies⁷ depuis le début des années 2000 ne prennent pas en compte, ou fort peu, cette spécificité côtière et fluviale ce qui n'exclut pas, ici ou là, des initiatives comme le pratique au sein des armées françaises les forces spéciales, les forces de présence en Afrique et dans l'outre-mer français ou encore certaines unités très spécialisées de l'armée de Terre⁸.

La particularité *Riverine* doit s'inscrire pleinement dans les opérations amphibies. Quand est-il de ces opérations pour les armées françaises ?

Les opérations amphibies pour les armées françaises ont connu une longue période de pratique depuis l'après-guerre d'Algérie jusqu'au milieu des années 2000 pour laquelle les véritables savoir-faire enseignés au sens de la délivrance de stages reconnus et officiels étaient limités à des savoir-faire techniques. Concrètement, ces stages techniques étaient faits pour un certain nombre d'officiers subalternes des unités de combat et quelques officiers supérieurs occupant des postes logistiques quant à l'embarquement des véhicules et du personnel et de la logistique associée⁹. *A contrario*, rien n'était fait sur le plan de l'enseignement tactique et opératif sur la manière de concevoir, planifier, préparer, entraîner et conduire une opération amphibie

2. Du 6 décembre 1950 au 11 janvier 1952.

3. Acronyme pour Division NAVale d'asSAUT, unité de la Marine nationale créée en Indochine en 1947 (pour succéder aux flottilles fluviales mises en place en 1945 à la demande du général Leclerc) qui combinaient moyens amphibies et flottants, appui feu important et éléments de débarquement. Elles furent au nombre de dix.

4. Chef de commando, plus connu sous le nom de « *Pirate du Delta* », qui, par ses exploits et ses capacités hors norme de combattant, était devenu un grand soldat respecté et envié. Assassiné le 6 janvier 1952, il est depuis entré dans la longue histoire de la geste et des héros de l'histoire militaire française.

5. *Landing Craft Tank*, bâtiment amphibie armé destiné à l'assaut amphibie et au transport de chars et de fantassins (plus d'une centaine d'hommes).

6. Créée en 2005 et dont un des derniers grands exercices, *Emerald Move* s'est joué au Sénégal du 8 au 28 novembre en 2010 avec la participation des forces armées sénégalaises, soit 5 000 soldats et marins, 10 bâtiments amphibie, 18 aéronefs et plus de 100 véhicules.

7. Dont un des plus importants est *Opérations amphibies*, Publication interarmées PIA-3.1.1_(A=n° 187/DEF/CICIDE/NP du 7 novembre 2011.

8. Peuvent être citées le 3^{ème} régiment étranger d'infanterie en Guyane (notamment au profit du Centre spatial guyanais) ou le 6^{ème} régiment de génie en France métropolitaine.

9. Stages qui enseignaient la manière dont se préparaient et se construisaient les plans de chargement, d'embarquement et de débarquement en tenant des comptes des capacités de transport des bâtiments amphibies et de la batellerie de la Marine nationale dans un cadre tactique fixé.

dans sa dimension interarmées qu'elle soit nationale, interalliée ou multinationale. Cet enseignement se transmettait en interne de la division sous forme d'« héritage » de ce que les anciens avaient connu, pratiqué et mis en place.

Le jumelage au titre d'une expertise partagée entre la 9^{ème} division d'infanterie de marine (9^{ème} DIMa) et la 3^{ème} brigade britannique des *Royal Marines* en 1995 a marqué un tournant. En effet, les *Royal Marines* pratiquaient pour ses cadres, de manière éprouvée et très pragmatique, un enseignement tactique et opératif de grande qualité. Pour la partie française, ce fut à la fois une opportunité inespérée, mais plus encore un challenge et une dynamique porteuse d'évolution et de plus grand professionnalisme pour la formation de ses cadres et son aptitude amphibie ainsi que l'amorce d'une réflexion conceptuelle et doctrinale.

Ainsi sur une dizaine d'années (1995-2005), cette division d'infanterie de marine, constituée de six régiments professionnels¹⁰ et appartenant à la Force d'action rapide¹¹ dédiée à la projection et à l'engagement sur les théâtres d'opérations extérieures, va beaucoup apprendre. La 6^{ème} division légère blindée, autre division professionnelle partageant ce savoir-faire amphibie, et la 9^{ème} DIMA seront ainsi, bien que devenues entretemps des brigades, reconnues et qualifiées dans l'armée de Terre française comme les deux seules grandes unités aptes et expertes du combat amphibie. Elles vont alors porter en avant et affirmer cette spécificité pour obtenir du Haut commandement un vrai cursus de formation technique et tactique aux opérations amphibies¹² en collaboration étroite avec la Marine nationale sans oublier la coopération avec l'armée de l'Air et les Forces spéciales.

Ainsi en cette année 2014, la prise en compte de la dimension amphibie au sein des armées françaises en termes de concept, de doctrine et de formation aux opérations amphibies est une réalité vivante¹³.

10. Grande unité de 6000 combattants et équipée de véhicules blindés à roues lui conférant une très grande mobilité, une réelle puissance de feu (avec en particulier 96 « chars » de type AMX 10) et une bonne protection contre la mitraille du champ de bataille.

11. Devenue depuis le commandement des Forces terrestres.

12. Avec des stages qualifiants de différents niveaux sanctionnés par l'attribution de brevet interarmées et, de façon induite, avec la mise en place d'une véritable gestion de ce personnel qualifié sur des postes reconnus et décrits en organisation par les directions des ressources humaines.

13. Cette capacité amphibie est constituée de trois BPC

Les armées françaises se sont ainsi dotées d'un cadre d'emploi avec la diffusion d'une publication interarmées dont la dernière édition date de 2011¹⁴ et qui a fait l'objet d'un amendement en 2013. Celle-ci prend en compte les concepts et les doctrines de l'OTAN et de l'UE.

Ce qui caractérise les opérations amphibies françaises, au-delà des règles communes à tous pour un tel type d'opération, est la capacité à entrer en premier sur une côte non aménagée et ceci, si nécessaire, dans un cadre interallié ou multinational. La France dispose dès lors pour elle, mais pouvant aussi être mise à disposition d'une coalition, d'une capacité stratégique reconnue et enviée permettant de s'affranchir du milieu terrestre.

Le corpus amphibie français décrit et fixe ainsi pour les opérations amphibies leur déroulement, leur organisation et les moyens nécessaires pour mener une opération d'embarquement d'envergure maximale¹⁵. De par cette opération jugée la plus complexe, les armées françaises sont aptes à conduire des opérations de moindre envergure comme des opérations de déception, de va-et-vient ou de rembarquement.

A chaque fois, il y est abordé définition, typologie, conception, commandement et contrôle, planification, embarquement, répétition, transit, préparation, assaut amphibie, soutien au combat et soutien logistique. Il fixe également les responsabilités aux différents niveaux ainsi que le cycle annuel amphibie. Un effort est marqué pour coopérer avec les forces amphibies américaines¹⁶ et britanniques¹⁷.

La composante fluviale des opérations amphibies n'y est pas oubliée, mais elle est seulement esquissée. Cela n'est pas satis-

(bâtiment de projection et de commandement) *Mistral*, *Tonnerre* et *Dixmude*, d'une batellerie renouvelée et du « dernier cri » avec les engins de débarquement amphibie rapide (EDA-R), d'un TCD (transport de chalands de débarquement) et de CTM (chaland de transport de matériel), de deux brigades légères blindées et de la composante aéromobile du commandement des forces terrestres.

14. Réalisée sous l'égide du Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations et publiée sous l'appellation *Opérations amphibies* PIA-3.1.1_1 (A) N°i87/DEF/CICDE/NP du 7 novembre 2011, document qui s'appuie sur le concept d'emploi des forces et qui intègre le document de référence sur les opérations amphibies de l'OTAN (ATP-8).

15. Ce que les Anglo-saxons appellent *Amphibious Assault*.

16. Comme en témoigne la participation française à l'exercice *Bold Alligator* organisé par les Etats-Unis en 2013.

17. Dans le cadre des accords de Lancaster House.

faisant alors même que les opérations amphibies s'inscrivent chaque jour davantage dans un environnement toujours plus marqué par le développement urbain des zones côtières d'une part et, d'autre part, une professionnalisation accrue des armées occidentales avec en corollaire une recherche soutenue d'expertise et d'efficacité sous forte contrainte budgétaire. Ce constat conduit à dire que cette dimension *Riverine* mériterait d'y trouver une place plus importante.

Dès lors quelle pourrait être la démarche à poursuivre, pour ne pas dire à initier, au sein des armées françaises, puis à exporter au niveau européen, via *The European Amphibious Initiative*, pour refaire vivre ce que l'armée française avait si bien développé et maîtrisé en Indochine dans les années cinquante.

Bien souvent, deux démarches se présentent à ceux qui veulent faire reconnaître un savoir-faire. La première, empirique, ou plus solennellement appelée « *Du bas vers le haut* ou *Bottom up* », consiste à faire appel aux praticiens qui ont acquis sur le terrain et dans l'action le savoir-faire recherché. Hélas aujourd'hui, les praticiens « Indochinois » ne sont plus que quelques-uns. Le plus grand nombre, comme le général Jean-Louis Delayen¹⁹ ou le colonel Théodat du Puy-Montbrun²⁰, nous ont quittés. Il reste heureusement des écrits. Cette approche paraît en la situation être difficile à mettre en œuvre.

La seconde démarche est alors de se réapproprier le savoir-faire par une approche qui pourrait être qualifiée d'historique par la recherche et l'exploitation des archives et des documents cités précédemment. Le Service historique de la Défense et les historiens militaires et civils rattachés y tiendraient une place centrale, les *Think Tank* liés à la réflexion sur la Défense de même, ces différents acteurs étant pilotés par l'Etat-major des armées. Ce retour vers l'histoire militaire

18. Les Etats-Unis d'Amérique ont retrouvé ce savoir-faire, confrontés qu'ils ont été à la nécessité de prendre en compte et de contrôler ces espaces fluviaux et côtiers au cours du conflit irakien notamment au niveau des deltas. Ils ont ainsi recréé des unités spécifiques aux opérations amphibies côtières et fluviales qui existaient pendant la guerre du Vietnam et qui furent ensuite dissoutes.

19. Décédé le 3 octobre 2002, il était, comme chef d'un des huit commandos du Nord-Vietnam, un praticien reconnu de ces actions fluviales et côtières.

20. Décédé le 23 février 2009, il est un des initiateurs en Indochine au début des années cinquante de la mise sur pied des groupements de commandos mixte aéroportés (GCMA), dont un des modes d'actions était précisément les actions fluviales et côtières.

contemporaine serait la première étape concourant à la définition et à l'établissement du concept d'emploi des opérations côtières et fluviales ou opérations *Riverine*.

Sur ce chapitre, après évaluation de la menace et des risques²¹ et prise en compte des capacités d'action données par les équipements actuels et futurs, il s'agirait de définir les missions à remplir (navigation, débarquement, enseignement, sécurité au mouillage, reconnaissance, appui logistique) et les modes d'action interarmées et de coordination des appuis (formation et déplacement par convoi avec groupe d'ouverture, d'appui, bâtiment de charge et de commandement, de jour comme de nuit, dans les différentes formes de zones côtières et fluviales connues).

Une fois le concept validé et mis en cohérence avec les autres documents déjà existants, la phase suivante serait celle de l'enseignement : pour qui, à quel niveau, de quelle manière et par qui²². Une fois l'encadrement et le personnel qualifiés, il appartiendrait à chaque armée, puis à l'état-major des armées, d'organiser l'entraînement en fixant les normes et les standards, là-encore en s'appuyant sur ce qui est déjà pratiqué par les unités dédiées à l'amphibie, conformément au corpus actuellement en vigueur.

Il faut cependant rappeler que les côtes et les fleuves en Europe occidentale étant aujourd'hui à saturation urbaine et soumis aux fortes contraintes environnementales, l'entraînement y devient très difficile à conduire. La présence de forces françaises sur le continent africain, notamment en Afrique de l'Ouest, est une grande opportunité pour répondre à ce besoin d'entraînement à l'image de l'exercice africano-européen *Emerald Move* déjà évoqué.

Revenons quelques instants sur la dimension amphibie européenne illustrée par *The European Amphibious Initiative (IAE)*²³.

21. Pose de mines inertes ou télécommandées depuis les rives, embuscades conjuguées ou non avec les mines, espace de débarquement neutralisé et rôle des populations en soutien direct ou indirect.

22. Le cadre général existe depuis la création au début des années 2000 de niveaux de qualification amphibie interarmées baptisés SQOA (stage de qualification aux opérations amphibies) avec délivrance de brevet interarmées, qualification délivrée à Toulon par la Force d'action navale avec le concours des deux autres armées.

23. L'IAE aujourd'hui concerne et associe trois forces amphibies que sont la force amphibie anglo-hollandaise (UKNLAF), la force amphibie italo-espagnole (SIAF) et la force amphibie française (FRAF). Cela représente 9 bâtiments amphibie de type

L'IAE est née au sommet européen de Nice de décembre 2005 par une déclaration d'intention signée par les ministres de la Défense britannique, espagnol, français, italien et néerlandais. Elle ne visait pas à créer une force amphibie européenne unique et totalement intégrée, mais de disposer d'une capacité globale amphibie européenne qui puisse être engagée dans un cadre européen ou otanien. Elle peut accueillir d'autres nations comme l'a déjà exprimé l'Allemagne²⁴. Sa montée en puissance s'est faite progressivement en harmonisant les procédures et en créant une structure générique de commandement de niveau brigade. Sa pleine capacité opérationnelle a été atteinte en 2010 et certifiée au terme de l'exercice *Emerald Move* conduit au large des côtes sénégalaises en face de Dakar. La prochaine étape en cours est de disposer de la capacité à planifier et à conduire une opération amphibie regroupant plusieurs brigades et de s'intégrer dans une opération amphibie multinationale. L'amphibie côtier et fluvial doit y être là-aussi développé.

De tout ce qui précède, la question des équipements à mettre en place pour conduire ces actions *Riverine* reste centrale. Elle n'a pas été réellement étudiée. Les restrictions budgétaires, que connaissent aujourd'hui les budgets de défense en Europe, constituent dès

BPC (bâtiment de projection et de commandement), 3 brigades légères et trois bataillons.

24. Huit pays ont déposé une demande formelle d'affiliation à l'IAE (Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, Norvège, Portugal, Suède, et Turquie).

lors une contrainte qui doit conduire à étudier avec finesse les moyens dédiés en privilégiant l'achat sur étagère et prioritairement dans le cadre de la coopération européenne de défense.

Ainsi, le domaine amphibie, dans son aspect côtier et fluvial, confronté aux conflits contemporains et aux opérations extérieures récentes et attendues, et sans occulter la dimension civile d'aide et de protection des populations face aux catastrophes naturelles et aux menaces terroristes, a toute sa place dans les opérations amphibies au sens large et dans les modes d'action détenus par les forces armées. De cela, sa pertinence et sa nécessité apparaissent très clairement.

La question mérite donc d'être posée et de se voir apporter une réponse au sein du ministère de la Défense avec le concours d'acteurs extérieurs spécialisés dans les problématiques de Défense.

Trouver cette capacité est un challenge comme cela avait été déjà écrit en 1950 dans un opuscule rédigé par l'état-major du CEFEO²⁵ « *En Annam, comme sur les côtes du Cambodge, de larges portions de côtes sont pratiquement inaccessibles par voie de terre et des opérations amphibies s'imposent parfois pour y porter la troupe, soit en vue d'une occupation par surprise de la région, soit pour y effectuer un coup de main sur des installations rebelles* ».♦

25. Opuscule baptisé « *Les opérations amphibies en Indochine* » rédigé en avril 1951 par l'Etat-major du CEFEO.

Dernières publications

- Jerzy M. Nowak, « L'évolution de l'OTAN et les intérêts polonais de sécurité », note n° 17/2014, 10 décembre 2014
- Régis Genté, « La crise ukrainienne vue de Géorgie », note n° 16/2014, 10 décembre 2014
- Samuel Charap, Jeremy Shapiro, « A New European Security Order: The Ukraine Crisis and the Missing Post-Cold War Bargain », note n° 15/2014, 8 December 2014
- Igor Delanoë, « La Crimée, un bastion stratégique sur le flanc méridional de la Russie », note n° 14/2014, 19 novembre 2014
- Jean-Luc Marret, Louis Baral, « Pour une prévention française du terrorisme et du djihadisme », note n° 13/2014, 17 septembre 2014
- David Rigoulet-Roze, « Arabie saoudite : la question de la succession et l'équilibre interne et externe du royaume », note n° 12/2014, 2 juillet 2014
- Bruno Tertrais, « 1914-2014 : une grande guerre est-elle encore possible ? », note n° 11/2014, 26 juin 2014
- Morgane Farghen, « Implications of the Ukraine crisis for security, non-proliferation and deterrence in North East Asia », note n° 10/2014, 28 mai 2014
- Nicole Villboux, Philippe Gros, « La révision quadriennale de la politique de défense américaine », note n° 09/2014, 14 mai 2014
- Gérard Gerold, Mathieu Merino, « L'effondrement de l'État centrafricain au cours de la dernière décennie : origines de la crise et quelques idées pour en sortir », note n° 08/2014, 22 avril 2014
- Marco Cepik, « Política de Defesa no Brasil : instituições, doutrina, capacidades e economia », note n° 07/2014, 2 avril 2014
- Alcides Costa Vaz, « Agenda de sécurité et processus décisionnel dans la politique étrangère brésilienne », note n° 06/2014, 2 avril 2014
- Marco Cepik, « La politique de défense brésilienne : institutions, doctrine, capacités et économie », note n° 05/2014, 2 avril 2014
- Alfredo G. A. Valladão, « Brésil – une défense sans menaces », note n° 04/2014, 2 avril 2014

La Fondation pour la Recherche Stratégique est une fondation reconnue d'utilité publique. Centre de recherche indépendant, elle réalise des études pour les ministères et agences français, les institutions européennes, les organisations internationales et les entreprises. Elle contribue au débat stratégique en France et à l'étranger.

WWW.FRSTRATEGIE.ORG

4 BIS RUE DES PÂTURES 75016 PARIS TÉL : 01 43 13 77 77 FAX 01 43 13 77 78

ISSN : 2273-4643

© FRS-TOUS DROITS RÉSERVÉS